

## Mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers dans le cadre de la crise de la COVID-19 – Mesures de soutien de la Région wallonne

Audit de la performance

Date de publication: 17.11.2021



[TEXTE INTÉGRAL DU RAPPORT \(FR\)](#)



### Ce que nous avons évalué et pourquoi

En mars 2020, le Conseil national de sécurité a mis en place une stratégie sanitaire visant à freiner la propagation du coronavirus. Cette stratégie a immédiatement été assortie de mesures de soutien socio-économique pour les entreprises touchées et les particuliers. Nous avons réalisé un audit transversal de toutes les mesures de soutien socio-économique adoptées par les autorités fédérales et régionales. Cet audit a porté sur la mise en place, le suivi et l'évaluation de ces mesures, ainsi que sur l'organisation du cadre réglementaire et du contrôle de l'octroi correct de l'aide.

La Région wallonne a adopté 145 mesures socio-économiques en 2020, pour un montant estimé de 1,6 milliard d'euros. Les principaux domaines d'intervention étaient l'économie, les soins de santé, l'aide et l'action sociale, l'emploi et la mobilité.

Nous avons estimé que le niveau de risque lié à la mise en œuvre des mesures de soutien wallonnes était plus élevé pour 20 % d'entre elles et nous avons procédé à leur évaluation.

### Ce que nous avons constaté

Contrairement à la gestion de la crise sanitaire, aucune structure de concertation et de coordination entre les différentes autorités publiques n'a été mise en place pour gérer les aspects socio-économiques de la crise. L'absence de concertation et de coordination systématiques s'est traduite par un manque de cohérence entre les mesures de soutien prises aux différents niveaux de pouvoir. Elle a aussi accru le risque de subventionnement excessif ou insuffisant.

Le gouvernement wallon a adopté rapidement ses mesures de soutien dans un contexte inhabituel, notamment caractérisé par une connaissance limitée des besoins des groupes cibles, un lobbying important et une pression médiatique de certaines fédérations professionnelles. Il disposait également de marges budgétaires limitées. Le processus législatif a été adapté, notamment par l'octroi de pouvoirs spéciaux au gouvernement wallon, afin d'offrir la flexibilité nécessaire pour faire face à la crise.



La définition du public cible a été source de certaines inégalités de traitement des bénéficiaires *qui n'étaient pas suffisamment justifiées* par les objectifs poursuivis par la politique publique. Certaines mesures étaient également disproportionnées, notamment par rapport à la durée de la crise ou les pertes subies. De plus, les possibilités de cumul entre différentes mesures ont pu conduire à un subventionnement supérieur au montant du préjudice subi.

Par ailleurs, la longueur et le manque de flexibilité des procédures ont donné lieu à des retards dans l'accès à des sources authentiques ce qui a eu pour effet de retarder l'organisation des contrôles et le paiement de certaines aides. La qualité insuffisante des données et l'indisponibilité de certaines données nécessaires, combinées à des conditions d'octroi peu claires, ont compliqué l'organisation des contrôles. En raison du manque de données de ressources pour réaliser les contrôles, mais aussi à cause de décisions politiques, l'octroi de l'aide était fondé en grande partie sur la confiance.

La maîtrise du risque de fraude reposait en partie sur le contrôle *ex post*, qui a tardé à être mis en œuvre.

Le manque de coordination et d'échange de données entre les administrations a parfois empêché de contrôler l'absence de cumul entre les aides.

Enfin, nous avons constaté qu'il n'existait pas de démarche systématique et structurée d'évaluation et de suivi des mesures de soutien socio-économique. Les faiblesses en matière de monitoring ont rendu impossible tout suivi individualisé et centralisé des résultats obtenus et n'ont pas permis d'assurer la transparence sur la manière dont les fonds avaient été utilisés.

## Ce que nous avons conclu

La Région wallonne a réagi rapidement à la pandémie de COVID-19 en prenant un certain nombre de mesures de soutien socio-économique dans la foulée de l'adoption, par le gouvernement fédéral, des mesures sanitaires.

Afin que nos constatations soient traitées de manière appropriée, nous avons formulé plusieurs recommandations portant sur l'inventaire, la coordination, l'élaboration, le cadre réglementaire, le contrôle, le suivi et l'évaluation des mesures de soutien socio-économique.